

Certificat

Certificate



Certificat de conformité à la norme EN 12101-2

DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR

Déjà délivré conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par le décret N° 5-1051 du 20 septembre 1995 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 (1) (b) de la Directive Produits de la Construction 89/106/CEE du 21 septembre 1988 amendée par la Directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.

Organisme de certification : **AFAQ AFNOR Certification**
Numéro d'identification : **0333**
Adresse : **11, rue Francis de Pressensé
F 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex**

Déjà délivré à :

Société : **SKYDOME AXTER**
Adresse : **« Entre 2 villes »
BP 13
02270 SONS ET RONCHERES**
Lieu de fabrication : **02270 SONS ET RONCHERES - FRANCE**

Pour les produits suivants :

Identification du produit certifié (référence)	Désignation du produit selon la norme	Numéro de dossier
PYRODOME EVOLUTION TREUIL	DISPOSITIFS D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE CHALEUR	CE 219 05-007

Le produit mentionné (les produits mentionnés) ci-dessus fait (font) l'objet par le fabricant d'un contrôle de production en usine et d'essais réalisés sur des échantillons prélevés sur le lieu de fabrication conformément à un programme d'essais préétabli,

AFAQ AFNOR Certification a effectué les essais de type initiaux sur ce(s) produit(s), l'inspection initiale du site de production et du contrôle de production en usine et effectue une surveillance continue, une évaluation et une acceptation du contrôle de production en usine.

Ce certificat atteste que les dispositions concernant l'attestation de conformité et les opérations décrites dans l'annexe ZA de la norme EN 12101-2:2003 ont été appliquées et que le produit remplit toutes les exigences imposées. Il permet au fabricant ou à son mandataire établi dans l'EEE d'apposer le marquage CE.

Numéro de certificat : **0333 CPD219 016**

Conditions et période de validité du certificat : **29 août 2011**

Ce certificat a été délivré pour la première fois le **30 août 2006**. Il reste valable jusqu'à son annulation ou son retrait à la suite de décisions prises en cas de non-conformité ou de modifications significatives du produit, de la production ou du contrôle de production.

Date d'émission du certificat : le 30 août 2006



Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN



Siège : 11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France
Bureaux : 116 avenue Aristide Briand - BP 40 - 92224 Bagneux Cedex - France
Tél : +33 (0)1 46 11 57 00 - Fax : +33 (0)1 46 11 39 40
certification@afaq.afnor.org
www.afaq.fr - www.marque.ce.com
SAS au capital de 18 187 000 € - RCS Belfort 8 419 076 002

**Déclaration de conformité CE d'un système pour
le contrôle des fumées et de la chaleur**

Etablie conformément au décret de transposition N°92-647 du 8 juillet 1992, modifié par le décret N°95-1051 du 20 septembre 1995 concernant l'aptitude à l'usage des produits de construction et à l'article 14 (1) de la Directive Produits de la Construction (89/106/CEE).

Déclaration formulée par Axter fabricant établi dans l'E.E.E :

Axter S.A. – 8, Avenue Félix d'Hérelle – 75016 Paris – France (siège sociale)
Axter-Skydôme – Entre deux villes – 02270 Sons et Ronchères – France (Production)

Nous déclarons, sur la base des attestations CE de conformité jointes les concernant, que la conformité des produits désignés ci-dessous a été établie conformément à la norme NF EN 12 101-2 et que ces produits répondent aux dispositions de l'annexe ZA de cette norme.

Désignation et description des produits :

PYRODOME EVOLUTION TREUIL : N° d'attestation : 0333 CPD219 016

Durée de validité : Du 30/08/06 au 30/08/11

Les attestations de conformité sont délivrées par : AFNOR CERTIFICATION - 11 Av. Francis de Pressensé - 93571 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX –France

Référence	COSTIERE DROITE et REHAUSSE 310			XL (COSTIERE BIAISE 310)			REHAUSSE 170 DROITE			REHAUSSE 170 CHAMFREINEE		
	Av	Aa sans déflecteurs	Aa avec déflecteurs	Av	Aa sans déflecteurs	Aa avec déflecteurs	Av	Aa sans déflecteurs	Aa avec déflecteurs	Av	Aa sans déflecteurs	Aa avec déflecteurs
100x100	1,00	0,55	0,68	1,30	0,70	0,87	1,00	0,53	0,63	1,08	0,57	0,68
120x120	1,44	0,78	0,96	1,80	0,97	1,20	1,44	0,72	0,91	1,54	0,77	0,97
140x140	1,96	1,04	1,28	2,37	1,27	1,60	1,96	0,91	1,22	2,07	0,97	1,30
150x150	2,25	1,18	1,45	2,69	1,43	1,82	2,25	1,01	1,40	2,37	1,08	1,48
160x160	2,56	1,34	1,63	3,03	1,61	2,05	2,56	1,11	1,59	2,69	1,18	1,67
100x150	1,50	0,81	1,00	1,87	1,01	1,25	1,50	0,80	0,94	1,60	0,85	1,01
100x200	2,00	1,00	1,33	2,44	1,32	1,64	2,00	1,08	1,25	2,12	1,15	1,33
120x200	2,40	1,21	1,59	2,87	1,45	1,95	2,40	1,22	1,49	2,53	1,29	1,57
140x200	2,80	1,42	1,85	3,30	1,68	2,24	2,80	1,33	1,74	2,94	1,40	1,83

Fiabilité :

Ouverture sous charge :

Ouverture à basse température :

Charge éolienne :

Résistance à la chaleur :

RE 300 Type B

SL250 et SL500 en fonction du remplissage

T(00)

WL1500

B300

Pascal CHEVAL
Responsable B.E et R&D

Signature :



Date : 30/08/2006

DEPARTEMENT ECLAIREMENT ZENITHAL ET DESENFUMAGE INCENDIE